Commission Régionale Futsal

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°8

Réunion du lundi 29 septembre 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7** jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de **3** jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

INFORMATIONS – TEMPS ARRETE

Directives à appliquer en cas de panne du chronométrage :

En cas de panne du système de chronométrage avant ou pendant la rencontre, le dirigeant licencié du club recevant qui assure la fonction de chronométreur sera chargé de chronométrer l'intégralité du match ou le restant de la période à l'aide d'un chronomètre manuel, en arrêtant celui-ci à chaque fois que le ballon n'est plus en jeu et en le redémarrant à chaque fois qu'il est à nouveau remis en jeu et ceci jusqu'à la fin de la période de jeu en cours.

Cette procédure devra être respectée indépendamment du moment auquel survient la panne et indépendamment de la période de jeu.

Enfin, elle sera également appliquée en cas de panne du système de chronométrage avant le début de la rencontre.

L'équipe visiteuse peut mettre à disposition un(e) dirigeant(e) licencié(e) et inscrit(e) sur la feuille de match pour être aux côtés du chronométreur.

Cette directive implique qu'un club ayant sollicité de jouer en 2x20mn avec arrêt du chrono (voir liste des clubs ci-dessous) aura obligation de jouer ses rencontres sous ce format même en cas de panne de la table de marque avant ou pendant la rencontre.

La Commission demande aux arbitres officiels confrontés à ce type de recours de le signaler dans leur rapport.

Cas particulier :
Si le jour du match un seul arbitre officiel est présent (absence du 2ème arbitre officiel initialement désigné) ; la rencontre se déroulera obligatoirement en 2x25mn sans arrêt du chrono.

Rappel des préconisations à mettre en place :

- Informer les officiels à leur arrivée
- Disposer d'un tableau d'affichage qui doit indiquer le temps et le score
- Disposer d'une table de marque
- Mettre à disposition un dirigeant du club recevant licencié et inscrit sur la feuille de match qui devra se mettre en rapport avec les officiels avant le coup d'envoi. Il aura la qualité de chronométreur. Il doit se placer à l'extérieur du terrain de jeu, du côté des zones de remplacements et à hauteur de la ligne médiane. Le chronométreur doit disposer d'une table de chronométrage pour pouvoir exercer correctement sa fonction et devra rester assis à cette table de chronométrage
- L'équipe visiteuse peut mettre à disposition un dirigeant licencié et inscrit sur la feuille de match pour être aux côtés du chronométreur

Devoirs et responsabilités du chronométreur :

Le chronométreur veille à ce que la durée du match soit conforme à la Loi 7 et, pour ce faire :

- Il enclenche le chronomètre dès qu'un coup d'envoi est effectué correctement,
- Il arrête le chronomètre lorsque le ballon est hors du jeu,
- Il réenclenche le chronomètre après une rentrée de touche, une sortie de but, un coup de pied de coin, un coup franc, un coup de pied de réparation, un coup franc du second point de réparation, un temps mort ou une balle à terre ;
- Indique sur le panneau d'affichage les buts, fautes cumulées (si la table de marque le permet) et périodes de jeu ;
- Annonce, à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres, la demande d'un temps mort;
- Assure le chronométrage de la minute de temps mort ;
- Annonce la fin de la minute de temps mort à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- Annonce, sur indication **d'un arbitre**, la cinquième faute cumulée d'une équipe à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- Supervise la période de deux minutes d'infériorité numérique infligée à l'équipe dont un joueur a été expulsé ;
- Annonce par un coup de sifflet ou un signal sonore distinct de celui des arbitres, la fin de la première période, la fin du match ou la fin d'une période de prolongation le cas échéant

Liste des clubs évoluant en temps arrêté lors de la saison 2025-2026 (championnat et Coupes).

Seniors Futsal Masculins			
Divisions	**Equipe**	**Statut**	**Commentaires**
Régional 1	BVE FUTSAL - 580838	validé	Pv du 16/09/2025
Régional 1	CRETEIL FUTSAL - 551094	validé	Pv du 16/09/2025
Régional 1	CHAMPIGNY CF - 553017	validé	Pv du 08/09/2025
Régional 1	SENGOL 77 - 553717	validé	Pv du 08/09/2025
Régional 1	ROISSY EN BRIE FUTSAL - 551471	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 1	VSG FUTSAL - 582553	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 1	LA CUATRO FUTSAL - 564218	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 1	SPORTIFS DE GARGES - 590442	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 1	ATTAINVILLE FUTSAL - 850343	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 1	PARIS XIV FUTSAL - 563777	validé	Pv du 01/09/2025

Régional 1	PARIS ACASA FUTSAL - 552779	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 2	NEUILLY FUTSAL 92 - 563778	validé	Pv du 29/09/2025
Régional 2	AULNAY FUTSAL - 850427	validé	Pv du 22/09/2025
Régional 2	LA COURNEUVE AS - 500653	validé	Pv du 16/09/2025
Régional 2	TORCY EU FUTSAL - 554236	validé	Pv du 08/09/2025
Régional 2	SPORT ETHIQUE LIVRY - 590260	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 2	SPORTING CP - 540531	validé	Pv du 21/07/2025
Régional 2	BORDS DE MARNE FUTSAL - 552645	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 2	CHAMPS FC - 580983	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 2	JOLIOT GROOM'S FUTSAL - 550661	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 3	CROSNE FUTSAL - 581536	validé	Pv du 16/09/2025
Régional 3	ATLETICO BAGNOLET - 560861	Validé	Pv du 16/09/2025 Mise en place à compter du vendredi 10/10/2025
Régional 3	PARIS XIV FUTSAL - 563777	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 3	FUTSAL PARIS XV - 550593	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 3	ROISSY EN BRIE FUTSAL - 551471	validé	Pv du 01/09/2025

Seniors Futsal Féminin			
Divisions	**Equipe**	**Statut**	**Commentaires**
Régional 1	BONDY CECIFOOT - 560602	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 1	DIAMANT FUTSAL - 554271	validé	Pv du 01/09/2025
Régional 1	SPORTING CP 1 - 540531	validé	Pv du 21/07/2025

U18 Futsal			
Divisions	**Equipe**	**Statut**	**Commentaires**
Régional 1	SPORTING CP 1	validé	Pv du 21/07/2025
Régional 2	PARIS XIV FUTSAL - 563777	validé	Pv du 01/09/2025

Copie de la présente décision à la CRA et aux équipes concernées dans la poule.

COUPE NATIONALE FUTSAL

Calendrier des tours régionaux :

T2 : semaine du 29 septembre au 05 octobre 2025 (entrée des clubs de R2-R3)
T3 : semaine du 13 au 19 octobre 2025 (entrée des clubs de R1)
T4 : semaine du 10 au 16 novembre 2025
T5 : semaine du 24 au 30 novembre 2025
Finale Régionale : semaine du 08 au 14 décembre 2025 (entrée des clubs de D2)

A l'issue des Finales Régionales, 6 clubs seront qualifiés pour les 1/32èmes de Finales de cette compétition.

Tour n°2 :

54807903 CITE ROUGE 19 FUTSAL / AVICENNE ASC du 02/10/2025
Pris note du courriel de la Mairie de PARIS. Ce match se déroulera le samedi 04/10/2025 à 20h00 au gymnase Poissonnier – 75018 PARIS.

****

Courriel de CROSNE FUTSAL 581536
La Commission prend note du courriel du club accompagné de l'arrêté de fermeture de la tribune du gymnase La Palestre du 29 septembre au 03 novembre 2025.
Elle transmet cette information à l'ensemble des clubs se déplaçant à CROSNE durant cette période et les invitent à communiquer auprès de leurs supporters/parents etc…

La Commission précise que les rencontres restent maintenues.

Liste de matchs concernés :

Compétition	Journée - tour	N°match	Equipe recevante	c/	Equipe visiteuse	date
Coupe Nationale Futsal	tour n°2	54807928	Crosne Fc 1	c/	Puteaux Futsal 1	04/10/2025
Futsal R3	3	53404305	Crosne Fc 1	c/	C'Noues 1	11/10/2025
Futsal Féminin R2	2	54736436	Crosne Fc 1	c/	Paris Feminin Fc 1	05/10/2025
Coupe Nationale Futsal Féminin	tour n°2	54603870	Crosne Fc 1	c/	As Futsal Argenteuil 1	19/10/2025
Coupe Nationale U18 Futsal	tour n°1 (cadrage)	54809114	Crosne Fc 1	c/	Dinamik Bondy Futsal 1	19/10/2025
U18 Futsal R2	1	53406147	Crosne Fc 1	c/	Bve Futsal 1	05/10/2025
U18 Futsal R2	3	53406159	Crosne Fc 1	c/	B2m Futsal 1	12/10/2025
U18 Futsal R3	1	54783740	Crosne Fc 2	c/	Issy Fc 1	05/10/2025
U18 Futsal R3	3	54783751	Crosne Fc 2	c/	Diamant Futsal 1	12/10/2025
U16 Futsal	1	54784320	Crosne Fc 1	c/	Gentilly Ac 1	05/10/2025
U16 Futsal	1	54784393	Crosne Fc 2	c/	Ass. Futsal Courbevo 1	05/10/2025
U16 Futsal	3	54784332	Crosne Fc 1	c/	Abf 1	12/10/2025
U16 Futsal	3	54784405	Crosne Fc 2	c/	Kb Futsal 1	12/10/2025

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL
SENIORS MASCULINS

Régional 1

53403844 CHAMPIGNY CF 94 1 / ATTAINVILLE FUTSAL 1 du 01/11/2025

Ce match est avancé au jeudi 30/10/2025.
La Commission,
Considérant que le samedi 01/11/2025 étant un jour férié, il a été demandé à tous les clubs ne disposant pas de leur gymnase ce jour là d'avancer la rencontre dans la même semaine ; ceci afin d'éviter un report.
Considérant que cette rencontre a été avancée au jeudi 30/10/2025 à 20h00,
Pris connaissance du courriel d'ATTAINVILLE FUTSAL expliquant les contraintes liées à l'horaire du coup d'envoi et aux conditions de déplacement en semaine,
Considérant que le délai de prévenance est suffisant,
Considérant que les dispositions de l'article 6.2 du règlement du championnat Régional Futsal précisent que :
Le coup d'envoi d'une rencontre se déroulant du lundi au vendredi, est fixé dans la plage horaire 20h00 – 22h00.
Par ces motifs,
Maintient la rencontre au jeudi 30/10/2025 et demande au club de CHAMPIGNY CF s'il est possible de décaler l'horaire du coup d'envoi plus tard.

Régional 2

Poule A

53403946 MYA FUTSAL 1 / PARIS FUTSAL 1 du 19/09/2025

Courriel de MYA FUSTAL indiquant une erreur de saisie sur la FMI dans les joueurs ayant participé à la rencontre.
Après lecture du courriel des arbitres officiels, la Commission apporte le correctif suivant :
MYA FUTSAL :
Joueur n°8 Bakary DIAKITE a participé au match
Joueur n°12 Kurtys LEURY n'a pas participé au match

Régional 3

Poule D

53404576 VAUREAL AFS 1 / SOFA 93 1 du 10/10/2025

Rappel :
La Commission reste en attente de la confirmation de la Mairie de PONTOISE pour ce match se déroule au gymnase Nelson Mandela de PONTOISE.

53404569 EAUBONNE CSM 1 / VECTEUR SPORT 2 du 28/09/2025

Match non joué.
La Commission,
Lecture des pièces versées au dossier (Fmi, rapport de l'arbitre officiel, compte rendu de la permanence téléphonique, courriel de VECTEUR SPORT accompagné des photos et d'une vidéo),
Considérant que 2 joueurs de VECTEUR SPORT étaient présents au coup d'envoi du match,
Considérant que les autres joueurs de VECTEUR SPORT n'ont pas pu se rendre sur le lieu du match en raison d'une crevaison subie sur le véhicule devant acheminer les joueurs restants,
Vu les éléments transmis à la Commission,
Par ces motifs,
Reporte le match au samedi 25/10/2025.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :
Régional 3 – poule C – 53404479 IGNY FUTSAL 1 / TRAPPES YVELINES 1 du 27/09/2025
Régional 3 – poule D – 53404571 JABC 1 / VAUREAL AFS 1 du 28/09/2025

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL
SENIORS FEMININES

Régional 1

Courriel de ROISSY EN BRIE FUTSAL - 551471
La Commission enregistre le forfait général de cette équipe.
La Commission fait application de l'article 9.4 du RSG de la LPIFF :
9.4 - Si l'engagement de l'équipe est annulé par le club après la parution des groupes et avant le début de la compétition ou si elle déclare forfait général dans les conditions précitées ou si elle est déclarée forfait général consécutivement à 3 forfaits lors des 3 premières journées de Championnat, celle-ci est pénalisée d'une amende précisée au R.S.G. de la L.P.I.F.F. (annexe 2). La saison suivante, elle est incorporée dans la dernière division de la compétition concernée.

Régional 2

Poule A
54736439 MYA FUTSAL 1 / FUTSAL PARIS XV 1 du 30/09/2025
Ce match est décalé au mardi 07/10/2025.
Accord des 2 clubs et de la Commission.

Poule B
54736538 HAY 94 FUTSAL 1 / VITRY ASC 1 du 27/09/2029
Lecture des courriels des 2 clubs – forfait non avisé de HAY 94 FUTSAL.

Poule C
54736634 BONDY CECIFOOT 2 / ARTISTES FUTSAL 1 du 28/09/2025
Lecture de la FMI – forfait non avisé des ARTISTES FUTSAL.
Les matchs aller / retour ont été inversés suite à l'indisponibilité du gymnase Cosom de VILLEPINTE.

Poule D
Courriel de GENNEVILLIERS SOCCER - 554456
La Commission enregistre le retrait de cette équipe après la parution des calendriers.

Courriel de GARGES FCM - 522695
La Commission enregistre le retrait de cette équipe après la parution des calendriers.

54736955 NEUILLY FC 92 1 / FC VLB 1 du 27/09/2025
Ce match est reporté au samedi 25/10/2025.
Possibilité de jouer avant avec accord des 2 clubs.

FUTSAL CLUB VLB - 560814
La Commission informe le club de FUTSAL CLUB VLB que les matchs ci-dessous doivent être décalés en raison d'un nombre de jour insuffisant avec les rencontres de la journée précédente.

- **54736997 FUTSAL CLUB VLB 1 / ASSOCIATION CLICHY FUTSAL 1 du 19/01/2026**

ASSOCIATION CLICHY FUTSAL joue le dimanche 18/01/2026

Demande → proposer une autre date dans la même semaine (semaine du 19 au 25 janvier).

- **54737040 FUTSAL CLUB VLB1 / NEUILLY FUTSAL CLUB 92 1 du 11/05/2026**

FUTSAL CLUB VLB joue le dimanche 10/05/2025
Demande → proposer une autre date dans la même semaine (semaine du 11 au 17 mai).

Feuille de match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :
Régional 2 – poule B - 54736537 MFS 1 / PARIS 18 UNITED 1 du 28/09/2025

CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL

Régional 1

53405089 PARIS 18 UNITED 1 / ARGENTEUIL FUTSAL 1 du 27/09/2025
Lecture du rapport de l'arbitre officiel et du compte rendu de la permanence téléphonique, forfait non avisé d'ARGENTEUIL FUTSAL.

Régional 2

Poule A
53406154 VILLEJUIF FUTSAL 1 / CROSNE FUTSAL 1 du 28/09/2025
Lecture du rapport de l'arbitre officiel et de la feuille de match, forfait non avisé de VILLEJUIF FUTSAL.
La Commission demande au club de VILLEJUIF FUTSAL s'il maintient son équipe U18 Futsal pour cette saison 2025-26.

Poule B
Courriel de PERSANAISE CFJ – 580869
La Commission enregistre le forfait général de cette équipe après parution du calendrier.

Régional 3

Poule A
54783743 FUTSAL CLUB CHOISY 1 / CHAMPIGNY CF 1 du 27/09/2025
Pris connaissance des courriels des 2 clubs.
L'inversion est annulée. Ce match se déroulera à CHOISY LE ROI comme initialement prévu.

54783748 BVE FUTSAL 2 / MEDEMA 1 du 28/09/2025
Lecture du rapport de l'arbitre officiel et de la feuille de match, forfait non avisé de MEDEMA.
La Commission demande au club de MEDEMA s'il maintient son équipe U18 Futsal pour cette saison 2025-26.

54783744 PARIS 18 UNITED 2 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 27/09/2025
Lecture du courriel d'ISSY LES MOULINEAUX FC (arrivé hors délais) – forfait non avisé d'ISSY LES MOULINEAUX FC.
La Commission demande à ISSY LES MOULINEAUX FC s'il maintient son équipe dans ce championnat.

54783746 DIAMANT FUTSAL 1 / ST CHERON 1 du 27/09/2025
Lecture du courriel de ST CHERON (arrivé hors délais) forfait non avisé de SAINT CHERON.

Poule B

54783994 SAINT MAURICE AJ 1 / CPS 10 1 du 27/09/2025

La Commission reporte ce match au samedi 15/11/2025 (étant précisé que si un des 2 clubs est toujours qualifié en Coupe Nationale U18 Futsal, le match de coupe sera prioritaire et le match de championnat sera à nouveau reporté).

54783997 BVE FUTSAL 3 / TORCY EU FUTSAL 2 du 28/09/2025

La Commission prend connaissance des courriels des 2 clubs et inverse les matchs aller/retour.

54783996 ATLETICO BAGNOLET 1 / FUTSAL CLUB BOBIGNY 1 du 27/09/2025

Lecture de la FMI – Forfait non avisé de FUTSAL CLUB BOBIGNY.

Poule C

Courriel de MARCOUVILLE CITY CP – 580882

La Commission intègre une 2ème équipe de ce club dans cette poule à la place de l'exempt.

54784129 LES PETITS PAINS 1 / PIERREFITTE FC 1 du 27/09/2025

Lecture du courriel de PIERREFITTE FC – forfait non avisé des PETITS PAINS.
La Commission demande au club des PETITS PAINS s'il maintient son équipe U18 Futsal pour cette saison 2025-2026.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :

Régional 1 – 53405092 SPORT ETHIQUE LIVRY 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 27/09/2025
Régional 3 – poule B – 54783993 ROSNY FUTSAL CLUB 1 / ARTISTES FUTSAL 1 du 27/09/2025

CRITERIUM REGIONAL U16 FUTSAL

Poule B

54784400 ST CHERON ES 1 / CROSNE FUTSAL 2 du 27/09/2025

Suite à l'indisponibilité du gymnase Closeaux, ce match est reporté au samedi 18/10/2025.

54784399 KB FUTSAL 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 27/09/2025

Lecture de la FMI – forfait non avisé d'ISSY LES MOULINEAUX FC.
La Commission demande au club d'ISSY LES MOULINEAUX FC s'il maintient son équipe U16 Futsal pour cette phase 1.

Poule C

54784656 SAINT MAURICE AJ 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 05/10/2025

Suite à la demande de SAINT MAURICE AJ, ce match est inversé.
La Commission demande à TORCY EU FUTSAL de l'informer en cas d'indisponibilité de son créneau.

54784693 SAINT MAURICE AJ 1 / PARIS ACASA 1 du 18/01/2026

Suite à la demande de SAINT MAURICE AJ, ce match est inversé.
La Commission demande à PARIS ACASA de l'informer en cas d'indisponibilité de son créneau.

54784664 FUTSAL PARIS XV 1 / DRANCY FUTSAL 1 du 27/09/2025

Lecture de la feuille de match, forfait non avisé de DRANCY FUTSAL.

Poule D

54784831 FUTSAL BOBIGNY 93 1 / B2M FUTSAL 1 du 28/09/2025

Reprise de dossier.
Réception de l'attestation d'indisponibilité du gymnase.
Ce match est reporté au samedi 18/10/2025.

54784832 PARIS FUTSAL 1 / CHAMPS FC 1 du 28/09/2025
Lecture du courriel de CHAMPS FC, la Commission enregistre le forfait non avisé de PARIS FUTSAL.
Elle demande à CHAMPS FC de transmettre une feuille de match.
La Commission demande au club de PARIS FUTSAL s'il maintient son équipe U16 Futsal pour cette phase 1.

Courriel des ARTISTES FUTSAL – 554385
La Commission prend note que les rencontres se dérouleront le samedi à 15h00.
Concernant le match prévu ce dimanche 05/10/2025 – 54784826 ARTISTES FUTSAL 1 / SPORT ETHIQUE LIVRY 1, il pourra être avancé au samedi 04/10/2025 à 15h00 uniquement avec l'accord de SPORT ETHIQUE LIVRY à transmettre au plus tard le vendredi 03/10/2025 (en raison du délai de prévenance).

Courriel de SPORT ETHIQUE LIVRY - 590260
La Commission prend note que les rencontres se dérouleront le dimanche à 15h00 au gymnase Joseph Zami de LIVRY GARGAN.

Poule E
Courriel de ROSNY FUTSAL – 561102
La Commission enregistre le retrait de cette équipe.

Courriel de PERSANAISE CFJ – 580869
La Commission intègre une équipe de ce club dans la poule E à la place de ROSNY FUTSAL.

Poule F
Courriel de MARCOUVILLE CITY CP – 580882
La Commission intègre une 2ème équipe de ce club dans cette poule à la place de VECTEUR SPORT (qui est forfait général).

54784986 ATTAINVILLE FUTSAL 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 27/09/2025
Lecture de la feuille de match forfait non avisé de CERGY PONTOISE FC.
La Commission demande au club de CERGY PONTOISE FC s'il maintient son équipe U16 Futsal pour cette phase 1.

54784985 LES PETITS PAINS 1 / ALLIANCE REVE ACADEMY 1 du 27/09/2025
Lecture du courriel d'ALLIANCE REVE ACADEMY – forfait non avisé des PETITS PAINS.
La Commission demande au club des PETITS PAINS s'il maintient son équipe U16 Futsal pour cette phase 1.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :
Poule A – 54784327 MYA FUTSAL 1 / CROSNE FUTSAL 1 du 28/09/2025
Poule C – 54784660 CPS 10 1 / PARIS FUTSAL 2 du 27/09/2025
Poule D – 54784830 AULNAY FUTSAL 1 / TORCY EU FUTSAL 2 du 27/09/2025
Poule D – 54784833 ARTISTES FUTSAL 1 / ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 du 27/09/2025